

Création d'un poste d'assistante de direction pour la Direction Générale

Rapporteur : M. Le Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 21/11/02	favorable	séance du 29/11/02	favorable

L'assistante de la Direction Générale détachée de l'Education Nationale sera en congé maternité à compter du 1^{er} avril et réintégrera son administration d'origine en fin d'année 2003 à l'issue de son congé de maternité.

Le secrétariat de la Direction Générale fonctionnera durant cette période avec un seul agent qui assure outre le secrétariat de la Direction Générale, celui de plusieurs services.

Il s'avère nécessaire de recruter une assistante de Direction de catégorie B qui aura également pour mission de coordonner l'organisation des secrétariats des services.

Au vu de ces éléments, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide la création d'un poste de rédacteur territorial pour la Direction Générale.
- autorise Monsieur le Président à engager les procédures, à signer toute pièce à intervenir dans ce cadre et à inscrire les dépenses au budget ou à prélever sur les dépenses imprévues les crédits nécessaires au paiement des traitements, charges patronales consécutifs à ce recrutement

Pour extrait conforme,

Le Président